

Chères Assurées, Chers Assurés,

L'année 2017 s'est révélée excellente du point de vue financier avec une performance globale du portefeuille de 7.3%. Cette performance nous permet de créer des réserves pour financer l'abaissement du taux technique et pour financer la diminution du taux de conversion, toujours trop favorable selon notre expert en prévoyance. Elle nous permet également d'attribuer 2% d'intérêt sur le compte épargne des assurés actifs et invalides.

Au final, le taux de couverture - le pourcentage des engagements de la caisse couverts par ses avoirs – passe de 101% à 103.6% au 31.12.2017.

Le Comité de placement reste à l'affût des opportunités à saisir sur le marché de l'immobilier direct. Il a étudié au cours des 12 derniers mois trois dossiers d'achats d'immeubles en Suisse Romande. Il continue d'œuvrer pour la baisse des coûts de gestion qui sont passés sous la barre des 1% au 31.12.2017. Il surveille la bonne adéquation des décisions de placement, en lien avec son conseiller externe, afin de minimiser les risques dus aux contextes économiques et politiques actuels.

L'organisation de la Caisse a été jugée très satisfaisante par le Département Fédéral des Finances : un contrôle fiscal a relevé la bonne tenue des comptes et le suivi engagé des différents partenaires / prestataires de services, mandatés par la Caisse. Un échange d'informations, deux fois l'an, a par ailleurs été mis en place entre la Centrale de Compensation de l'AVS et la Fondation afin de pouvoir réagir rapidement en cas de décès non annoncé, notamment pour les rentiers résidant à l'étranger.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.musiquesarts.ch. Les comptes révisés 2017, les règlements concernant la Fondation ainsi que le rapport d'activité 2017 sont à votre disposition.


Nous travaillons actuellement à sa refonte. Nous souhaitons mettre en place un site internet simple, clair, dynamique et proche de vos interrogations. A cet effet, une rubrique FAQ sera créée et mise à jour régulièrement. N'hésitez pas à nous communiquer vos questions. Elles permettront de l'alimenter, pour le service de toutes et tous.

Pour toutes questions relatives à votre certificat de prévoyance ou à votre dossier, vous pouvez vous adresser à M. Maurizio Figliola, Kessler Prévoyance SA, par mail à musiquesarts@kessler.ch ou par téléphone au 021 321 66 35.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute question et vous envoyons, Chères Assurées, Chers Assurés, nos salutations les plus cordiales.

Fait à Genève, juin 2018.

Pour le Conseil de Fondation de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts



Gérard Zihlmann



Eric Jaques-Dalcroze